

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA LOIRE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2016

Publication : 24/02/2016

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**REUNION DU 18 FEVRIER 2016****DECISION****Numéro 16 - 02 - 014****Décision 2 : Le plan d'équipement des matériels 2016.**

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 8 janvier 2016 s'est réuni le 18 février 2016 à partir de 9 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (5 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Étaient présents : Marianne Darfeuille (Vice-présidente) ; Georges Dru (Vice-président) ; Claude Giraud (Vice-président) ; Claude Liogier (membre du bureau), Bernard Philibert (Président).

Exposé du rapport effectué par le Président :

Lors du vote du budget primitif 2016, le conseil d'administration a voté pour 2016 un crédit de 3,2 M € pour le renouvellement des engins les plus vétustes. Le bureau est donc appelé à définir un plan d'équipement annuel conforme à cette enveloppe budgétaire.

7 véhicules de type poids lourds pourraient être ainsi acquis pour un montant prévisionnel de 1,785 M € (1 camion-citerne grande capacité, 2 fourgons pompe tonne secours routier, 1 camion-citerne rural secours routier, 3 camions citerne feux de forêts).

Par ailleurs, le SDIS pourrait acquérir 8 véhicules de secours et d'assistance aux victimes (0,668 M €).

Tous ces nouveaux engins viendraient remplacer des véhicules anciens, qui pourraient être réformés en fin d'année 2016.

Les durées d'amortissement technique restent supérieures aux durées d'amortissement financier. Il sera néanmoins proposé au conseil d'administration de revoir les durées d'amortissement financier de tous les biens du SDIS, afin de limiter le montant des dotations aux amortissements et donc de contenir le budget de fonctionnement.

**Vu le rapport présenté par le Président,
le Bureau prend la décision suivante :**

Article unique : Le Bureau du Conseil d'administration approuve le plan d'équipement des matériels pour 2016 tel qu'annexé à la présente décision.

Décision adoptée à l'unanimité.

Le Président du Conseil d'administration
du Service départemental d'incendie
et de secours de la Loire



Bernard PHILIBERT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20160224-16-02-014-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2016

Publication : 24/02/2016



Plan d'équipement 2016


Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20160224-16-02-014-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2016

Publication : 24/02/2016

<i>Types d'engins</i>	<i>Prix unitaire estimé</i>	<i>Plan d'équipement 2016 (quantité)</i>	<i>Prévision de dépenses</i>
Cellule de ventilation, d'assistance respiratoire et d'éclairage CEVARE	200 000	1	200 000 
Bras élévateur aérien BEA 18	200 000	1	200 000
Camion citerne grande capacité CCGC	250 000	1	250 000
Fourgon pompe tonne secours routier FPTSR	280 000	2	560 000
Camion citerne rural secours routier CCR SR	270 000	1	270 000
Camion citerne feux de forêt CCF	235 000	3	705 000
Véhicule de secours et d'assistance aux victimes (cellule) VSAV cell	83 500	8	668 000
Véhicule de transport de personnel et de matériel VTPM	32 700	3	98 100
Equipement de Véhicule de transport de personnel et de matériel Equip VTPM	6 000	3	18 000
Véhicule de liaison hors route VLHR type1	18 500	6	111 000
Véhicule de liaison tout usage VLTU	13 000	2	26 000
Véhicule de transport de personnel VTP	25 000	1	25 000
Barque légère de sauvetage BLS	20 000	1	20 000
Véhicule de liaison VL	13 000	2	26 000
TOTAL INVESTISSEMENT		34	3 177 100